

■ POISSY

# l'Europe : place à la concertation

## Ce qu'ils pensent du projet

■ **Maxime Legrand, élu d'opposition au conseil municipal de Poissy**

« Au-delà des débats partisans, le temps de l'enquête publique sera important car les citoyens directement concernés par le projet pourront s'exprimer. Je suis favorable au prolongement du boulevard de l'Europe à la condition expresse que ce soit au service du développement économique et de la réduction des inégalités. Il faut que cela permette de créer des commerces, des activités culturelles et éducatives et donner une autre vision de ce quartier. Cela ne doit pas être qu'un simple projet de travaux publics mais bien un projet économique, social, culturel et éducatif. »

■ **Tchérylène Mairet, élue d'opposition au conseil municipal de Poissy**

« Pour l'heure, le projet du prolongement du boulevard de l'Europe incluant la variante du tracé urbain tram 13 dénature la vocation première du projet initial à savoir, proposer un axe 2X2 voies de circulation express de déviation du trafic automobile et poids lourds notamment sur

la rue Saint-Sébastien, en provenance de la D30 et de la D308 vers l'A13/A14 et en provenance de la D190 (pont de Triel) vers la D308.

Il n'était déjà pas très vendeur pour la future population du quartier Rouget-de-Lisle de subir les nuisances des voies SNCF accompagnées des nuisances de ce projet de prolongement du Bd de l'Europe en mode express.

Avec la nouvelle mouture de ce projet de prolongement du boulevard de l'Europe, le quartier Rouget-de-Lisle va subir les nuisances cumulées d'un trafic automobile, des voies SNCF et la voie ferrée du Tram 13. Je ne vois pas comment le boulevard de l'Europe pourrait obtenir la qualification de boulevard urbain, tant les piétons et les vélos seraient soumis à une circulation oppressante. »

■ **Le collectif Poissy Demain, conduit par Nathalie Martin**

« Le prolongement du boulevard de l'Europe est emblématique d'une politique locale qui se contente de changer les pensements mais qui refuse de penser le changement.

La politique de l'équipe muni-

cipale en place, dénuée de vision stratégique globale, donne le sentiment d'une frénésie de travaux pour pallier, au coup par coup, les problèmes qui se sont accumulés durant des années.

Cette fois-ci, l'objectif affiché est double : fluidifier la circulation du boulevard Robespierre et du giratoire de la gare, d'une part, et desservir le futur quartier Rouget-de-Lisle, d'autre part.

Créer un écoquartier et justifier ensuite un investissement de 4 M € pour faciliter la circulation des voitures jusqu'à celui-ci montre qu'il n'y a aucune anticipation et cohérence dans les choix.

Si ce sont des préoccupations écologiques qui ont motivé les élus à créer un écoquartier, le même prisme devrait être privilégié pour la totalité de la politique en matière d'urbanisme et de transports...

La création du quartier Rouget-de-Lisle, l'engorgement du centre-ville auraient dû pousser l'équipe en place à imaginer des solutions multimodales permettant de régler de manière pérenne et responsable les problèmes de transports sur l'ensemble de la ville.



Les travaux de prolongement du boulevard de l'Europe pourraient démarrer en 2022.

Lors de la concertation à laquelle Poissy Demain va participer, notre proposition ira dans ce sens. »

■ **L'association en faveur du projet initial du Tram 13 Express (AFPI-TGO)**

« En soi, le prolongement du boulevard de l'Europe ne relève pas directement du périmètre de notre association, qui a pour but de défendre le tracé initial du Tram 13 Express. Pour autant, dans son tracé urbain, le Tram 13 devra emprunter ce boulevard

et cela met en avant certains éléments que nous avons déjà pointés du doigt.

D'une part, on constate à nouveau que le budget réel du tracé urbain du Tram 13 reste mal défini car il est dépendant de nombreux aménagements complémentaires, dont le prolongement du boulevard de l'Europe. La Région fait état d'un budget de 250 M € pour le Tram 13, mais ce budget tient compte des données 2013 (qui seront donc à revoir à la hausse) et ne tient pas compte des travaux complé-

mentaires : canalisations, pont d'Achères, et aussi prolongement du boulevard de l'Europe, indispensables à la réalisation du tracé urbain.

D'autre part, la chronologie de l'étude de ces projets nous interpelle. Comme précédemment mentionné, le tracé urbain du Tram 13, déjà reconnu d'utilité publique en dépit de ses graves inconvénients, est totalement dépendant d'autres projets qui, eux, sont encore à l'étude. C'est le cas du prolongement du boulevard de l'Europe, mais aussi de la requalification de la RD190, pour laquelle l'enquête publique devrait se dérouler cette année. Qu'advient-il si ces projets, pour une raison ou une autre, ne se réalisent pas ? Abandonnerait-on le tracé urbain du Tram 13 ou, en dépit de la mise en place des infrastructures nécessaires à sa bonne réalisation, maintiendrait-on le projet coûte que coûte ?

Enfin, une ultime remarque : le prolongement du boulevard de l'Europe doit contribuer à fluidifier le trafic automobile mais le fait que le Tram 13 l'emprunte ne risque-t-il pas d'atténuer ce bénéfice ? »